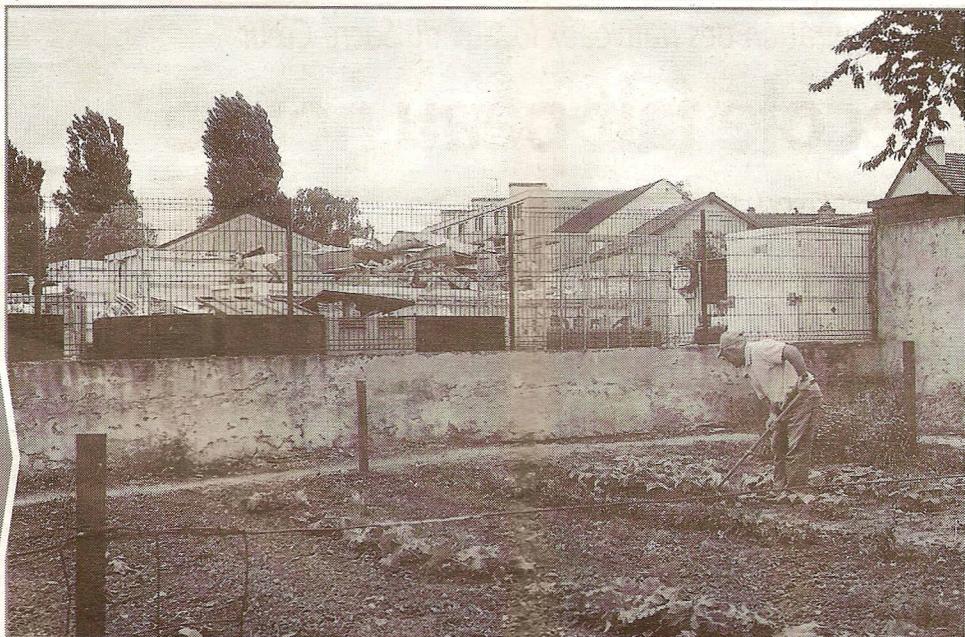


## NOZAY

D'ici le milieu d'année 2009, une nouvelle déchetterie, plus grande, prendra place en marge de la commune, le long de la RD 35.

Les Jardins ouvriers ne seront plus à proximité d'un centre de déchet, pour leur plus grande satisfaction.



# Bientôt une nouvelle déchetterie

Les riverains du chemin de la Poupardière peuvent se réjouir. L'actuelle plateforme écologique, dont le sort n'est pas encore décidé, implantée à proximité d'une zone pavillonnaire, sera transférée dans une nouvelle structure qui devrait sortir de terre mi-2009, en bordure de la D 19, en face de la Fontaine de Jouvence. « Nous sommes satisfaits que la déchetterie s'en aille. Son activité est bruyante », se réjouit Michel, un riverain. Après l'acquisition du terrain par la mairie et l'étude paysagère menée, le projet a été

confié au Siredom, le Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des ordures ménagères. « Nous sommes encore en phase de préparation. Il nous faut d'abord réaliser une étude d'avant-projet sommaire (APS) et faire la demande de permis de construire », précise Alain Lefèvre, directeur général du Siredom.

« La déchetterie actuelle est saturée, explique-t-on à la mairie, une structure plus grande est nécessaire ». Le futur bâtiment occupera une surface

comprise entre 9 et 10 000 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 2 hectares. « Les abords pourront être aménagés et le reste du terrain pourra avoir un usage agricole. » La déchetterie sera ouverte à toutes les villes partenaires du Siredom, comme Marcoussis, Saulx-les-Chartreux ou Leuville-sur-Orge. Les habitants de ces communes doivent tout d'abord se procurer une carte à cet effet en mairie. Ils pourront déposer des objets ménagers, encombrants, des produits électroniques, toxiques ou des déchets verts.

■ Carine Cure Boulay  
• Rens. sur [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

### En +

**Le Siredom, c'est quoi ?**  
Le Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des ordures ménagères compte 112 communes. Son rôle est la réduction des déchets à la source, l'organisation du traitement des déchets, la mise en place du tri sélectif et l'assistance et l'animation des communes.